

# L'ATTRACTIVITÉ MÉDICALE AU SERVICE DES MÉDECINS ET DES HABITANTS

## LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Le vieillissement de la population et l'augmentation constante des maladies chroniques et des cancers, couplés à des départs en retraite à court et moyen terme des médecins de la commune, a conduit la Ville de Gravelines à s'engager en faveur d'une politique santé afin de lutter contre la désertification médicale. En effet, du constat que l'offre de soins en médecine générale ne permettait pas de répondre aux besoins des habitants et que cette situation inquiétait fortement la population qui se retrouvait démunie, la Ville de Gravelines a entrepris de mettre en œuvre un certain nombre d'actions. La problématique étant complexe, des actions complémentaires les unes aux autres ont été mises en place, axée sur la démographie médicale, l'attractivité, l'accueil des étudiants et la prévention. C'est un projet qui s'inscrit à court, moyen et à long terme, qui a permis le déploiement d'une stratégie de santé au travers d'une coordination et l'installation de plusieurs médecins généralistes et spécialistes.

## RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE POUR LES PROFESSIONNELS MÉDICAUX

La question de la santé est au cœur des préoccupations de la commune depuis longtemps, c'est pourquoi un poste de chargé de mission santé a vu le jour il y a un peu plus de dix ans dans le but de contribuer à la mise en œuvre de la politique de santé sur la commune. Plus récemment, une étude de l'offre de soins a été réalisée par la rencontre des professionnels de santé, des partenaires, des habitants afin de dresser un état des lieux de l'offre de santé à Gravelines. Ce travail a permis l'émergence de besoins et l'orientation des axes de travail.



**Ville de Gravelines**

Ville Amie des Aînés depuis 2017  
Gravelines (59)

### OBJECTIFS :

- Renforcer l'attractivité médicale sur le territoire de la commune pour favoriser l'installation de médecins généralistes et spécialistes ;
- Consolider la démographie médicale et veiller au maintien de l'offre de soins sur la commune pour garantir et/ou améliorer le recours aux soins de la population ;
- Encourager la coordination entre professionnels de santé ;
- Développer et coordonner des actions de santé publique avec les acteurs locaux.

### PRATIQUE :

- Création de plusieurs espaces santé et d'une cabine de téléconsultation ;
- Mise en place de dispositifs d'aide à l'installation et au maintien de professionnels de santé ;
- Communication sur ces dispositifs et rencontres pluri-professionnelles ;
- Réalisation d'actions de prévention auprès des habitants.

Parmi les premières mesures qui ont été mises en place, on peut noter la création de trois espaces santé municipaux dans les quartiers de la ville, la mise en place du dispositif "tremplin" pour les médecins généralistes (qui permet la location d'un cabinet médical avec un loyer attractif à 100 €/mois pendant six ans), et la mise à disposition de deux studios meublés pour les étudiants en médecine et médecins réalisant un stage ou un remplacement sur la commune. Des rencontres pluri-professionnelles de santé dédiées aux professionnels de santé libéraux ont également eu lieu, et des journées d'accueil pour les étudiants en médecine en stage sur le territoire ont été organisées. Enfin, des actions de prévention auprès des habitants ont été proposées.

Cette première phase du projet a permis de faire vivre la santé à Gravelines, créer un guichet unique comme centralité pour les professionnels de santé installés ou ayant un projet d'installation et ainsi, renforcer l'offre de soins passant de cinquante et un à soixante-dix-huit libéraux, dont trois médecins généralistes sur la commune.

## UN TRAVAIL RENFORCÉ GRÂCE AU ZONAGE ARS

Une seconde phase s'est engagée fin 2021 notamment grâce à la révision du zonage ARS Hauts-de-France, qui reconnaît la ville comme Zone d'Intervention Prioritaire en termes d'offre de soins concernant la profession des médecins. Le Conseil municipal a ainsi décidé de faire de la santé une politique prioritaire et a voté en faveur d'un plan d'actions pour renforcer l'attractivité sur la commune. Cela passe par l'implantation d'une cabine de téléconsultation au sein d'une résidence autonomie, la création d'un nouvel espace santé regroupant trois médecins généralistes, une spécialiste et une sage-femme au sein d'une résidence autonomie, et des aides à l'installation et au maintien des professionnels de santé supplémentaires (prime d'installation, prime d'exercice forfaitaire, bourse d'engagement pour les étudiants en médecine...). Des supports de communication ont également été créés et diffusés dans les facultés de médecine, les salons étudiants, sur les réseaux, aux professionnels de santé, etc...

Au-delà de ces mesures, s'est poursuivie la coordination santé animée par la chargée de mission sur différents sujets. Des consultations externalisées en gynécologie se sont mises en place avec un centre-hospitalier. Un partenariat sera bientôt mis en place avec l'Établissement Public de Santé Mentale, répondant à un besoin du territoire. De plus, un travail d'encouragement est en cours auprès des médecins généralistes, pour qu'ils se forment en tant que maître de stage afin d'accueillir des étudiants en médecine et notamment des externes (en début de parcours) et Drs Juniors (10e année d'études). Enfin, le travail de prévention auprès des habitants étant primordial, diverses actions de prévention avec les partenaires sont prévus (conférences santé, stands de prévention, création d'un projet sport-santé).



## UN BILAN DÉJÀ PROMETTEUR

Ces différentes mesures ont permis l'installation de six médecins généralistes et d'un médecin spécialiste, la signature de douze conventions et de quinze baux de location au sein des espaces santé municipaux. Vingt-quatre rencontres pluri-professionnelles de santé, et douze conférences santé ont eu lieu, et de nombreux stands de prévention santé étaient présents lors des manifestations et d'événements. Tout cela a permis un apaisement de l'état d'inquiétude de la population, et pousse la commune à réfléchir sur la proposition de nouveaux dispositifs tenant compte de l'évolution des besoins des étudiants et des médecins (vie de famille, conditions de travail...).

## APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Gravelines, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : [contact@rfvaa.com](mailto:contact@rfvaa.com)

